

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à dix-neuf heures,
le **Bureau**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Mairie de Neydens – salle du Conseil Municipal - sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 23
présents : 17
procuration : 1
votants : 18

Date de convocation :
23 juin 2022

PRESENTS : A RIESEN, M GENOUD, P-J CRASTES, A CUZIN, E ROSAY, M GRATS, M MERMIN, C VINCENT, L DUPAIN, J BOUCHET, M DE SMEDT, J-C GUILLON, B FOL, A MAGNIN, L CHEVALIER, F DE VIRY, F BENOIT.

REPRESENTEE : J LAVOREL par F BENOIT,

EXCUSES : V LECAQUE, V LECAUCHOIS,

ABSENTS : S BEN OTHMANE, J-L PECORINI, P CHASSOT,

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° 20220704_b_eco31

1.1 MARCHES PUBLICS

MARCHE D'ASSISTANCE ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, A LA FORMATION ET A L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE LA CCG (MARCHE N°202058_CCG) – APPROBATION DE L'AVENANT N°1

Le Bureau,

Vu l'exposé de Monsieur Benoit, 8ème Vice-Président,

La Communauté de Communes du Genevois s'appuie sur l'expertise de la Maison Economie Développement (MED) pour l'accompagner sur le développement économique, la formation et l'emploi par le biais d'un contrat.

Dans le cadre de ce contrat, la collectivité a décidé de confier à la MED, pour une première expérimentation, l'organisation de tables rondes, « Parlons Eco », sur les territoires d'Annemasse Agglo et de la Communauté de Communes. Pour rappel, cet évènement est un cycle de tables rondes proposant des témoignages, échanges, débats et perspectives pour favoriser une culture économique commune entre les acteurs locaux sur des thématiques ciblées, suivis de temps de réseautage.

Vu la réussite de cet évènement, la Collectivité souhaite le pérenniser dans le temps. Pour ce faire, il convient de conclure un avenant n°01 à l'accord-cadre d'assistance et de soutien au développement économique, à la formation et à l'emploi sur le territoire de la Collectivité ayant pour objet d'augmenter le montant maximum annuel de cet accord-cadre afin de prendre en compte les prestations supplémentaires nécessaires par l'organisation de cette table ronde et d'ajouter les prix nouveaux suivants au bordereau des prix :

Prestations supplémentaires Tables rondes	Montant HT
RESSOURCES HUMAINES	2 420,00 €
Organisation et animation du Comité de pilotage, recherche des intervenants, visite et réservation du lieu, gestion des prestataires, élaboration et mise en œuvre du plan de communication, logistique en lien avec la salle, présence le jour J, bilan de l'action soit 6 jours	
SOUS-TRAITANCE	2 030,00 €
Création de : 1 visuel + 3 déclinaisons + 1 appel à témoins	430,00 €
Café d'accueil, base 100 pers.	800,00 €
Relais de communication dans Eco Savoie Mont-Blanc, préparation des interventions et animation de la table-ronde	800,00 €

Le nouveau montant de l'accord-cadre est désormais de 109 500 € HT maximum pour l'année 2022 – 2023, soit une augmentation de 9,5 % du montant initial de l'accord-cadre.

*Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article R. 2194-8,
 Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la politique en matière d'accueil des entreprises,
 Vu la délibération n°20200720_cc_adm95 du Conseil communautaire, en date du 20 juillet 2020, portant délégations de pouvoirs du Conseil au Bureau communautaire et au Président, et notamment pour les marchés ou accords-cadres de fourniture et service dont le montant est sup. à 100 000€ HT et inf. au seuil européen, prendre toute décision de les conclure, les signer, ainsi que pour leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
 Vu l'acte d'engagement, notifié le 10 mai 2021, attribuant l'accord-cadre « assistance et soutien au développement économique, à la formation et à l'emploi sur le territoire de la CCG » à la MED pour un montant maximum annuel de 100 000 € HT,
 Vu le projet de territoire 2020-2026, adopté par délibération n°20211213_cc_adm114 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 et notamment sa fiche n°7 mise en place d'une stratégie de développement économique favorisant la création d'emplois,
 Vu l'avis de la commission Economie, formation, tourisme réunie le 30 mai 2022,
 Vu le projet d'avenant n°01 joint,*

DELIBERE

Article 1 : **approuve** l'avenant n°01 à l'accord-cadre portant sur l'assistance et le soutien au développement économique, à la formation et à l'emploi sur le territoire de la Communauté de Communes, joint à la présente délibération,

Article 2 : **autorise** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Article 3 : **rappelle** que les crédits sont inscrits au budget principal- exercice 2022 – chapitre 011.

Article 4 : **autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 18
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 07/07/2022

SLOW

ID : 074-247400690-20220704-220704BECO31-DE

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

38 Rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74166 Saint-Julien-en-Genève Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

Maison de l'Economie Développement

13 avenue Emile Zola
74100 Annemasse
Tel : 04 50 87 09 87
info@med74.fr
mercier@med74.fr
Siret : 38487228900036

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché d'assistance et de soutien au développement économique, à la formation et à l'emploi sur le territoire de la CCG (Marché n°202058_ccg)

Date de la notification du marché public : 10 mai 2021

Durée d'exécution du marché public : 24 mois (1 an reconductible 1 fois).

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 100 000 € (Montant maximum annuel)
- Montant TTC : 120 000 € (Montant maximum annuel)

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Dans le cadre de ce contrat, la collectivité a décidé de confier à la MED, pour une première expérimentation, l'organisation de tables rondes, « Parlons Eco », sur les territoires d'Annemasse Agglo et de la Communauté de Communes. Pour rappel, cet évènement est un cycle de tables rondes proposant des témoignages, échanges, débats et prospectives pour favoriser une culture économique commune entre les acteurs locaux sur des thématiques ciblées, suivis de temps de réseautage.

Vu la réussite de cet évènement, la Collectivité souhaite le pérenniser dans le temps. Pour ce faire, il convient de conclure un avenant n°01 à l'accord-cadre d'assistance et de soutien au développement économique, à la formation et à l'emploi sur le territoire de la Collectivité ayant pour objet d'augmenter le montant maximum annuel de cet accord-cadre afin de prendre en compte les prestations supplémentaires nécessaires par l'organisation de cette table ronde et d'ajouter les prix nouveaux suivants au bordereau des prix :

Prestations supplémentaires Tables rondes	Montant HT
RESSOURCES HUMAINES	2 420,00 €
Organisation et animation du Comité de pilotage, recherche des intervenants, visite et réservation du lieu, gestion des prestataires, élaboration et mise en œuvre du plan de communication, logistique en lien avec la salle, présence le jour J, bilan de l'action soit 6 jours	
SOUS-TRAITANCE	2 030,00 €
Création de : 1 visuel + 3 déclinaisons + 1 appel à témoins	430,00 €
Café d'accueil, base 100 pers.	800,00 €
Relais de communication dans Eco Savoie Mont-Blanc, préparation des interventions et animation de la table-ronde	800,00 €

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 9 500 €
- Montant TTC : 11 400 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,5 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%

- Montant HT : 109 500€ (Nouveau montant maximum annuel)
- Montant TTC : 131 400 € (Nouveau montant maximum annuel)

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Archamps, le

Le Président,
Pierre-Jean CRASTES

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)